



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 décembre 2025

N° d'affaire : 2025.GRPARL.89

Maintien et financement équitable des agences AVS dans les communes bernoises (Motion ayant valeur de directive)

La motion est retirée.

Berne, le 3 décembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général